

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 667

présenté par
Mme Hélène Geoffroy

ARTICLE 38

À l'alinéa 44, substituer au mot :

« précisé »

le mot :

« mentionné ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.